



World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water  
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: CLPA/CCA/UNFCCC/COP-18

GENÈVE, le 21 septembre 2012

Objet: Dix-huitième session de la Conférence des Parties (COP 18) à la CCNUCC et huitième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 8), Doha, Qatar, 26 novembre – 7 décembre 2012

Suite à donner: Les représentants des SMHN sont encouragés à participer activement aux sessions citées en objet et à appuyer l'initiative de l'OMM concernant le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC)

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la dix-huitième session de la Conférence des Parties (COP 18) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra à Doha, Qatar, du 26 novembre au 7 décembre 2012, en même temps que la huitième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 8). La Conférence inclura également:

- La trente-septième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 37);
- La trente-septième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 37);
- La réunion du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long-terme (AWG-LCA);
- La réunion du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP); et
- La réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur la Plateforme de Durban pour une action renforcée.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6664)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Le segment de haut niveau de la COP 18 et de la CMP 8 se tiendra du 5 au 7 décembre 2012.

Encouragée par le succès des réunions organisées en marge des sessions précédentes de la COP et du SBSTA, l'OMM planifie actuellement la participation à cette Conférence et se propose d'organiser deux manifestations parallèles lors de la COP 18 et la COP/CMP 8 en collaboration avec d'autres organisations partenaires des Nations Unies dans le cadre d'une initiative au titre de «l'Unité d'action des Nations Unies» et des programmes parrainés sur le climat. La date et le programme de ces manifestations figureront prochainement sur le site Web de l'OMM à l'adresse suivante:

[http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/cop18/index\\_en.php](http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/cop18/index_en.php).

En outre, l'OMM disposera d'un stand d'exposition pour présenter le rôle de la climatologie dans le cadre des travaux réalisés au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et diffuser les publications les plus récentes sur ce thème.

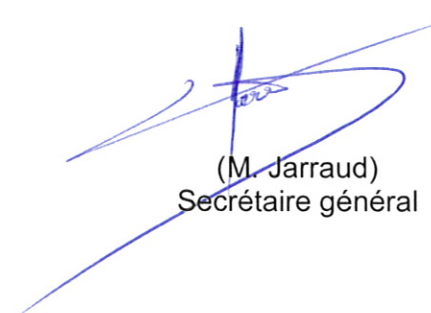
L'année dernière, lors de la dix-septième session de la Conférences des Parties, les 194 Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques sont parvenues à un ensemble de décisions connues sous le nom de Plateforme de Durban. Cette plateforme représente un grand pas en avant qui devrait tracer la voie à la communauté internationale pour faire face aux changements climatiques dans les années à venir. Dans le même temps, la trente-cinquième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 35) reconnaissait l'importance du CMSC, sur le plan scientifique, pour les activités d'adaptation et l'appui aux pays pour les aider à faire face aux défis liés à la variabilité et l'évolution du climat. Le SBSTA a invité l'OMM à présenter les résultats de la session extraordinaire du Congrès météorologique mondial d'octobre 2012 consacré à la mise en œuvre du CMSC lors de sa trente-septième session. Le SBSTA a en outre invité l'OMM à fournir, le cas échéant, des informations sur la mise en place du CMSC lors des futures sessions afin de présenter les travaux réalisés au titre de la Convention.

Par ailleurs, j'ai constaté avec satisfaction que quelque 80 délégations nationales présentes à la COP 17 comprenaient des représentants des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), dont une trentaine de représentants permanents des Membres auprès de l'OMM, lesquels étaient étroitement associés aux travaux de la Conférence. J'espère que cette mobilisation des SMHN se poursuivra et s'intensifiera.

Je vous encourage à participer à la COP 18, en tant que membre de votre délégation nationale, afin de renforcer la contribution des SMHN, aux côtés d'autres partenaires nationaux, à la mise en œuvre de la CCNUCC, et à présenter des conseils scientifiques.

Au cas où vous-même ou certains de vos collaborateurs envisageriez de participer à cette session, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'en informer au plus tard le **16 novembre 2012**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(M. Jarraud)  
Secrétaire général